



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE

MÉDIAL

PROJETS  
2026



#7

ANNÉE  
2026



# Éditorial

Le thème retenu pour l'édition 2026 du *Z'Est* porte sur l'égalité, la diversité et l'inclusion (EDI) en bibliothèque. Concept qui vise à promouvoir un environnement juste, diversifié et inclusif dans nos organisations, il se décline concrètement dans la lutte contre les discriminations principalement fondées sur le sexe, l'origine ethnique, la religion ou la croyance, le handicap, l'âge et l'orientation sexuelle. Or, nos structures, presque ontologiquement ouvertes sur le monde et sa diversité, s'attachent à la préservation du vivre ensemble et ne restent jamais indifférentes aux questions posées par toute forme d'inégalité. Mieux encore, elles s'impliquent résolument dans la formation des futurs citoyens et dans la promotion de l'égalité et de la diversité, et accueillent chacun dans le respect de sa singularité. Les articles réunis ici présentent des projets ou des réalisations originales témoignant d'une démarche liée à cette thématique.

Comme lors des deux derniers numéros, les collègues de l'ABF nous font l'amitié d'introduire le magazine, avec une présentation des origines, des objectifs et des initiatives de la commission « Légothèque », qui promeut la construction de soi et la lutte contre les stéréotypes.

Nous poursuivons notre partenariat avec l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy (ENSAD), et c'est Ilona Duchamp qui illustre le numéro de cette année.

Bonne lecture !

**Fabien Lafont**

Actuellement en 2<sup>e</sup> année en Communication à l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy, extravagante et hors des codes, à travers des narrations sensibles, j'explore les émotions brutes, l'introspection et les valeurs militantes, en mêlant esthétiques réalistes et minimalistes.

Mon travail prend forme à travers différentes techniques, du digital au dessin sur papier. Je cherche à créer des œuvres qui résonnent intimement chez chacun, capables de susciter un ressenti profond, une émotion sincère, une réflexion personnelle.

Ilona Duchamp



@\_natha31nael\_

**Égalité,  
diversité et  
inclusion en bibliothèque**



# Sommaire

8

La commission Légothèque de l'ABF

10

Une mission transversale Égalité, Diversité, Inclusion pour les BU de Lorraine

18

Promouvoir l'égalité hommes-femmes par le désherbage rétrospectif

21

Quand les lieux culturels de Nancy s'unissent pour éduquer à l'image et au vivre ensemble

25

Luttons contre les stéréotypes de genre

28

Donner la parole aux usagers et usagères pour repenser l'accessibilité de sa bibliothèque

32

Un espace ados à la médiathèque Jean Morette : inclusif, participatif et vivant

34

Informations Médial

# La commission Légothèque de l'ABF

## Présentation par ses membres

Plutôt que d'emprunter des pièces pour construire des vaisseaux ou des châteaux, [la commission thématique Légothèque](#) de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) vous propose de partager des ressources et des outils afin de vous construire vous-même. Celle-ci a été fondée en 2012, suite au Congrès de l'American Library Association (ALA) de 2011. Ce dernier posait de nombreuses questions autour de la doctrine *Don't ask, don't tell* et l'importance des responsabilités en matière de discriminations dans les bibliothèques. Pensant en effet que ces lieux doivent être des espaces où la construction de soi et l'émancipation sont possibles, ces éléments ont permis aux membres fondateur·ices de poser le nom « Légothèque », à la croisée du verbe *lego*, *legere* (« lire » mais aussi « assembler »), l'ego et le « -thèque » pour rappeler nos métiers. Si les questions LGBTQIA+ ont impulsé [la création d'un groupe francophone](#) au sein de l'association, le développement de la commission a progressivement évolué vers une vision élargie de la construction de soi et de la lutte contre les stéréotypes, incluant désormais l'interculturalité et le multiculturalisme, le genre, le féminisme ainsi que les thématiques *queer*, pour que chacun·e puisse s'interroger et se construire en société.



Au-delà de la réflexion autour de tous ces sujets, nous proposons des ressources et des outils concrets pour aider les personnes travaillant en bibliothèque dans leurs pratiques quotidiennes. Nous avons ainsi créé une [boîte à outils](#) pour sensibiliser les agent·es à l'accueil des personnes trans. Disponible en ligne et gratuitement sur le [site de l'ABF](#), évolutive et modulable, celle-ci traite différents sujets tels que la politique documentaire, la gestion des toilettes ou encore l'accueil de collègues trans au sein des équipes. Nous avons aussi mis en place une [carte des centres de ressources](#) sur le genre, des bibliographies spécialisées, ainsi que la traduction de contenus professionnels (conférences, thésaurus). Vous pouvez retrouver ces ressources sur notre [blog](#), alimenté deux fois par mois par les membres de la commission. Il sert également de point de veille et de relais pour des initiatives professionnelles autour des thématiques couvertes.

Afin de poursuivre nos missions de sensibilisation, de valorisation de ces différents outils auprès des collègues et autres acteur·ices de la culture, nous travaillons avec la commission [AccessibilitéS](#), qui porte les mêmes enjeux d'accès aux savoirs et de lutte contre les stéréotypes en particulier pour personnes en situation de handicap, d'illettrisme, sous main de justice et en établissements de santé et médicaux sociaux. Nous participons ou sommes sollicité·es lors de journées d'études et formations, sur des thématiques comme [Les bibliothèques sensibles au genre](#), [Genre & sexualité en bibliothèque](#), [Bibliothèques et LGBT+... Pourquoi pas ?](#) ou encore le 28 novembre prochain à Clermont-Ferrand via la thématique [Diversité et égalité de genres : quel rôle pour les bibliothèques ?](#)

# Genre!



UNE EXPOSITION DE LÉGOTHÈQUE



- IDENTITÉ
- SEXÉ
- EXPRESSION
- ASEXUALITÉ
- COMING OUT
- HÉTÉROSEXISME
- NON-BINARITÉ
- FLUORITE
- CIS
- TRANSDENTITÉ
- INTERSEXUATION
- QUEER
- HYSTÉRÉ
- DRASS
- ÉMAMÉSME
- TERF
- TRANSFÉMINISME
- CHARGE MENTALE
- PRÉCARITÉ
- MENTRISTUELLE
- TAXE ROSE
- MATRIMOINE
- INVISIBILISATION
- MALE GAZE
- MYSOGINIE



Aussi côté publics, nous ne sommes pas en reste avec la création de l'exposition *Genre!* qui présente les grands enjeux et notions du féminisme. Constituée de douze panneaux et axée grand public, cette dernière circule depuis dans de nombreuses bibliothèques francophones, mais également dans des CDI et des antennes du planning familial. Le fichier est disponible gratuitement sur demande (en envoyant un mail à l'adresse [legotheque@gmail.com](mailto:legotheque@gmail.com)). Dans la même lignée, nous travaillons actuellement sur une nouvelle exposition intitulée Rac(ism)es et dont l'inauguration est espérée pour le Congrès 2026 de l'ABF, qui se déroulera à Rennes sur les thèmes de l'accueil et de l'hospitalité.

Enfin à Légothèque, la volonté d'inclusivité se traduit également dans notre fonctionnement interne au quotidien. Selon les années, jusqu'à une douzaine de membres peuvent se côtoyer lors de réunions mensuelles ou de groupes de travail, dans une volonté d'horizontalité et d'ouverture, que ce soit aussi par la participation de nouveaux·lles membres ou d'observateur·ices. La ou le « responsable » de la commission (secondé·e d'un·e adjoint·e) qui change tous les ans, est chargé·e de l'organisation de celle-ci et a un rôle de porte-parole au sein de l'association. Toutes les personnes souhaitant simplement participer à la rédaction ou la proposition d'articles de blog sont également bienvenues. N'hésitez pas à nous proposer un billet !

Si nos thématiques vous intéressent, n'hésitez pas enfin à suivre de nouveau notre blog ou notre page [LinkedIn](#). Nous serons ravi·es de partager avec vous !

© ABF, commission Légothèque

# Une mission transversale Égalité, Diversité, Inclusion pour les BU de Lorraine

✉ Marianne Bégin, Direction de la Documentation, Université de Lorraine

En mars 2023, la Direction de la Documentation (DDOC) de l'Université de Lorraine s'est dotée d'une nouvelle mission transversale : la mission Égalité, Diversité, Inclusion (EDI).

## EDI, UNE ORIENTATION FORTE DE LA POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

L'expression EDI n'est pas née au sein des BU de Lorraine mais correspond à un intitulé et une volonté forte de l'Université de Lorraine (UL). La politique de responsabilité sociétale de l'UL se décline en trois grands axes : la transition écologique, l'EDI et la qualité de vie au travail. La mission Égalité – Diversité – Inclusion (EDI) de l'Université de Lorraine a pour objectif de lutter contre les discriminations principalement fondées sur le sexe, l'identité de genre, la race ou l'origine ethnique, la religion ou la croyance, le handicap ou l'orientation sexuelle. En interne, cet objectif s'attache à la préservation du vivre ensemble. À l'externe, il vise à apporter une réponse, par la recherche, aux questions posées par ces formes d'inégalités et à préparer, par la formation, de futurs citoyens et professionnels à la fois, ouverts sur le monde et sa diversité, et sachant prévenir les discriminations<sup>1</sup>.



## LA CRÉATION DE LA MISSION POUR LES BU

Les orientations stratégiques de la Direction de la Documentation découlant naturellement de celles de l'université, nous nous sommes mis en ordre de marche pour rendre nos BU plus inclusives et participer à la lutte contre les discriminations à notre niveau. La Direction de la Documentation de l'UL regroupe 200 personnels et 26 bibliothèques universitaires, réparties sur 4 départements. Elle est structurée en sections qui correspondent à des bibliothèques physiques ou des réseaux de « petites bibliothèques » et en missions transversales qui ont pour rôle de définir la stratégie dans les différents grands champs d'action des BU (politique documentaire, appui à la recherche, services aux usagers, etc.) et d'animer des réseaux de référents de ces champs dans les différentes BU.

<sup>1</sup> <https://www.univ-lorraine.fr/luniversite-de-lorraine/une-universite-engagee/>

Il a été décidé de créer une mission dédiée à ces enjeux plutôt que de l'intégrer à une mission existante car ils se jouent dans la plupart des activités de la BU : accueil, collections, gestion des espaces, actions culturelles, etc. Cette mission est animée par une coordinatrice (30% ETP sur la mission) qui anime le réseau des référents EDI des sections et qui assure le lien entre les acteurs EDI de l'UL (vice-président, mission EDI, Service de Santé Étudiante, Direction des Relations Internationales et Européennes), l'équipe de direction de la DDOC et ce réseau.

## LES ACTIONS DE LA MISSION EDI DE LA DDOC

### Handicap

Pour rendre les BU plus inclusives, plusieurs projets ont été mis en œuvre :

- L'ouverture d'un service d'adaptation de documents avec l'habilitation exception handicap au droit d'auteur.
- La mise à jour des fiches des BU sur [acceslibre.beta.gouv.fr](https://acceslibre.beta.gouv.fr).
- La formation des référents EDI et des responsables des services aux publics à l'accueil des personnes en situation d'handicap.
- La rédaction d'un guide à destination des personnels des BU à l'accueil des usagers en situation d'handicap.
- Une formation à l'accessibilité des supports et des cours pour les bibliothécaires formateurs et la rédaction d'un guide de bonnes pratiques.
- La mise en place du prêt sur procuration pour tous (le service de prêt et de retour indifférencié existait déjà).
- La mission communication a changé ses consignes de production de documents pour les rendre plus accessibles.

### Lutte contre les discriminations

Pour participer à la lutte contre les discriminations, les BU organisent des actions dans le cadre des journées internationales (8 mars pour les droits des femmes, 17 mai pour la lutte contre l'homophobie et la transphobie, etc.) : accueil d'expositions, d'ateliers et de conférences, valorisation d'ouvrages, etc.

Depuis février 2025, la BU du Saulcy à Metz accueille des permanences mensuelles du Défenseur des Droits à destination des étudiantes et étudiants du campus. Ces rendez-vous confidentiels rencontrent un fort succès.

Le champ de la gestion documentaire a été investi aussi puisque des catalogueurs volontaires ont participé à un chantier collaboratif porté par les bibliothèques de Sorbonne Université.

Il s'agissait de lister des propositions de modifications et d'ajout de termes Rameau autour de la question du genre, pour soumission au Centre national Rameau. Par exemple, la vedette matière « Hermaphrodisme (médecine) » a été remplacée par « Intersexuation ».

L'ensemble des agents des BU ont été incités à suivre le Mooc de la Ville de Paris sur l'accueil des personnes transgenres<sup>2</sup>. Par ailleurs, les étudiants pouvant changer de prénom d'usage, nous nous sommes assurés que cette donnée était bien mise à jour automatiquement dans notre SIGB.

Enfin, les référents EDI et les responsables de section ont été sensibilisés aux violences sexuelles et sexistes et à la manière de réagir si des lectrices nous faisaient part de situations rencontrées à la BU ou en dehors.

<sup>2</sup> <https://bienaccueillirlespersonnestrans.fr/>

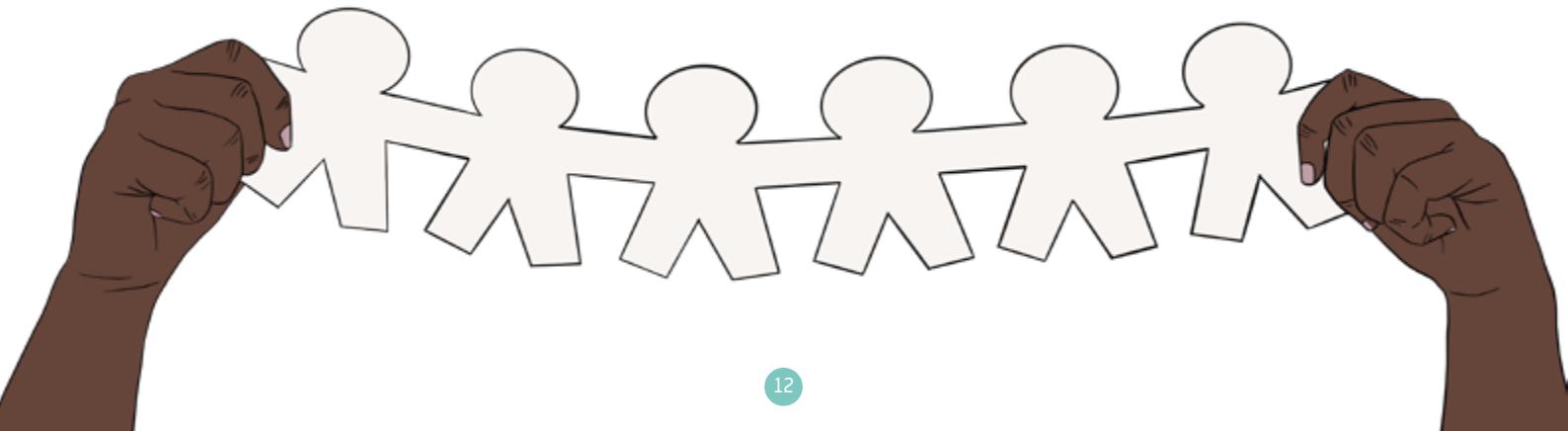
## Qualité de vie étudiante

Pour guider au mieux un étudiant qui nous ferait part d'une difficulté financière, de santé ou de harcèlement, la mission EDI a créé un mémo recensant tous les acteurs de l'université ou en dehors vers qui nous pouvons l'orienter. En effet, de nombreux dispositifs existent, en particulier pour la santé mentale des jeunes mais il n'est pas toujours facile de les identifier.

Certaines BU proposaient depuis longtemps des ateliers de détente, en lien avec le Service de Santé Étudiante et le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives. Cette offre d'ateliers ainsi que le mémoire d'Alexandre Couturier qui insiste sur l'importance du rôle de sociabilité de la BU, ont inspiré un dispositif co-financé par une subvention CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) : « Ma pause en BU ». Ce dispositif étendu à toutes les BU lorraines vise à proposer aux étudiants des installations et des ateliers pour faire des pauses détente ou créatives au milieu de leurs sessions de révision.

L'offre se décline en deux axes :

- Du matériel mis à disposition pour une utilisation en autonomie, seul ou à plusieurs (jeux, puzzles, scoubidous, perles, origami, coloriages, etc.) ;
- Des ateliers encadrés sur réservation (médiation par l'animal, arts plastiques, jeux vidéo, etc.).



Par ailleurs, le Service de Santé Étudiante intervient régulièrement pour des actions de promotion de la santé dans les BU : stands d'information sur les addictions, la vie amoureuse et sexuelle, la nutrition, etc.

Conscientes de la précarité étudiante croissante, les BU de Lorraine proposent depuis 2023 des zones de gratuité à la rentrée scolaire pour aider les néo-arrivants à s'équiper.

Comme dans de nombreuses BU depuis quelques années, un nouveau service de prêt d'objets du quotidien vient d'être ouvert par la mission transversale en charge des services aux publics et de la transition écologique. Il a été déployé sur trois bibliothèques pilotes.

De nombreux efforts doivent être encore mis en œuvre pour rendre nos BU plus inclusives : formation de tous les agents à l'accueil d'usagers en situation d'handicap, un site web accessible (prévu en 2026), remplacement des PC portables en prêt, installation d'espaces de repos dans toutes les BU, amélioration du processus d'adaptation de documents, etc. Mais la création de la mission a permis de lancer une dynamique générale sur ces actions, d'ouvrir des services mutualisés et d'étendre les initiatives préexistantes.



## FOCUS – LE SERVICE D'ADAPTATION DE DOCUMENTS DES BU DE LORRAINE

Mettre en place ce service a été le premier objectif de la mission transversale Égalité, Diversité, Inclusion (EDI) de la Direction de la Documentation (DDOC) de l'Université de Lorraine en 2023.

En effet, la BU du Saulcy accueillait des usagers non-voyants qui, pour mener à bien leurs études, avaient besoin de lire des ouvrages universitaires que la BU n'avait qu'au format papier. Pour avoir le droit de fournir une version numérique sans contrevenir au droit d'auteur, il est nécessaire d'obtenir l'agrément exception handicap.

### L'agrément exception handicap

Prévue aux articles L. 122-5, L. 122-5-1, L. 122-5-2 et R. 122-13 à R. 122-22 du Code de la propriété intellectuelle, l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées permet, après habilitation par arrêté conjoint des ministres chargés de la culture et des personnes handicapées, à des organismes à but non lucratif de réaliser et de communiquer aux personnes en situation de handicap des versions adaptées des œuvres protégées, sans avoir ni à demander d'autorisation préalable aux titulaires des droits et droits voisins (auteurs, éditeurs, producteurs, interprètes, etc.) ni à les rémunérer.

La consultation de ces versions adaptées est strictement personnelle et réservée aux bénéficiaires de l'exception, à savoir toutes les personnes empêchées d'accéder à une œuvre dans la forme sous laquelle l'auteur la rend disponible au public du fait d'une ou plusieurs déficiences des fonctions motrices, physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques<sup>3</sup>.

Il existe deux niveaux d'habilitation pour des organismes souhaitant réaliser et communiquer des documents adaptés :

- L'inscription qui permet l'accès aux documents adaptés sous forme numérique mutualisés sur la plateforme PLATON gérée par la Bibliothèque nationale de France (BnF)
- L'agrément qui permet en plus de demander aux éditeurs via PLATON de fournir une version numérique de leurs documents, quand ceux-ci ne sont pas disponibles sur la plateforme et s'ils ont moins de dix ans.

Pour répondre aux besoins de nos usagers, c'était ce dernier niveau qui était indispensable car les demandes portaient sur des ouvrages précis que nous ne retrouvions pas sur PLATON.

Après avoir obtenu l'accord de principe de l'équipe de direction de la DDOC, du vice-président et du délégué EDI de l'université, nous avons donc complété les formulaires avec l'appui de l'équipe de la BnF en charge de PLATON et d'un informaticien de l'université pour répondre aux attendus techniques. Nous avons aussi demandé l'aide de la mission transversale « Collections patrimoniales » de la DDOC. C'est en effet ce service qui nous permet de numériser un ouvrage si nous en avons besoin. La complétude des formulaires nous a permis de construire en parallèle le processus de traitement des demandes.

Nous avons obtenu l'agrément en janvier 2024 et ouvert le service le mois suivant.

<sup>3</sup> <https://www.culture.gouv.fr/catalogue-des-demarches-et-subventions/autorisation/habilitation-au-titre-de-l-exception-handicap-au-droit-d-auteur>

## Le service d'adaptation de documents

Ce service est ouvert aux étudiants et personnels de l'Université de Lorraine, porteurs d'un handicap empêchant ou gênant la lecture. Actuellement, il n'est utilisé que par des étudiants.

Pour s'assurer que les étudiants qui peuvent être bénéficiaires du service en soient informés, nous l'avons présenté aux médecins du Service de Santé Étudiante (SSE) qui reçoivent les étudiants qui déclarent un handicap et préconisent pour chacun les adaptations nécessaires (tiers temps aux examens, secrétaires de cours, utilisation de logiciels particuliers, etc.). Notre service a été ajouté à la liste des adaptations possibles sur les certificats médicaux. Nous avons également présenté le service aux chargées d'accompagnement de la mission Handicap et une vidéo de présentation a été intégrée au site web de l'université consacré au handicap.

Le service repose sur une coordinatrice et 6 adaptatrices qui ont chacune 10% d'ETP de leur fiche de poste consacrée à cette mission. 15 étudiants ont eu recours à ce service depuis son ouverture.

Les usagers contactent le service par mail ou via le site web. Une des adaptatrices prend la demande en charge et interroge l'usager pour préciser la demande : référence et format souhaité.

L'étudiant fournit un certificat du SSE ou une attestation sur l'honneur qui n'indique pas le handicap mais le besoin d'accéder à ce service. Le service lui fait également signer une charte dans lequel il s'engage à ne pas diffuser les documents obtenus.

En 2024-25, plus de 23 000 pages ont été fournies dont 16 000 ont été obtenues via PLATON, 2 000 ont été numérisées par l'atelier de numérisation de la DDOC et 5 000 trouvées en ligne via nos abonnements et des ressources libres. Les étudiants demandent des formats numériques (pour lecture avec une synthèse vocale) PDF ou .docx (avec une taille d'écriture précise, une police, etc.). Le plus gros travail consiste à adapter les fichiers PDF en .docx. Certains caractères ne passent pas à l'OCRisation ou ne supportent le passage de PDF à .doc. C'est alors un véritable travail artisanal pour corriger et remplacer les caractères, reprendre les notes de bas de pages, ajouter la pagination indispensable à la bonne citation de références. Les ouvrages en mathématiques et algorithmiques sont particulièrement complexes et longs à traiter. Nous étudions la possibilité d'automatiser ce travail avec un logiciel tel que Mathpix ou une intelligence artificielle.



Nous espérons que les dispositions de la directive européenne 2019/882, dite « Acte européen d'accessibilité », qui sont officiellement entrées en vigueur le 28 juin 2025 rendent les livres plus accessibles. Mais cela ne concerne que les nouvelles parutions. Pour les anciennes, les contraintes restent les mêmes.

Ce qui est certain, c'est que le nouvel enjeu du service sera d'accompagner les étudiants à de nouveaux formats dits plus accessibles. Les principaux freins sont autant le manque de ressources (logiciels) que la non-connaissance des nouveaux formats. Nous constatons qu'ils sont encore très peu nombreux à connaître le format Epub qui semble pourtant offrir des possibilités d'accessibilité répondant à leurs besoins (synthèse vocale, grossissement du texte, changement du style de police, de couleur de l'arrière-fond, etc.).

## FOCUS – DES ZONES DE GRATUITÉ POUR LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Depuis 2023, les BU de l'Université de Lorraine proposent tous les ans en septembre une zone de gratuité pour les étudiantes et étudiants de leurs campus. Depuis 2024, cette action est coordonnée par la mission Égalité, Diversité, Inclusion de la Direction de la Documentation de l'Université de Lorraine.

### Qu'est-ce qu'une zone de gratuité ?

Le principe est simple : d'un côté, des personnes donnent les objets dont ils ne veulent plus et qui les encombrent et de l'autre, des personnes prennent des objets dont ils ont besoin.

Les zones de gratuité des BU durent deux jours et sont proposées sur plusieurs sites simultanément (13 en 2025). Les objets collectés sont ceux dont un étudiant a besoin pour s'installer et pour ses études : vaisselle, linge de maison, petit électroménager, petit mobilier, matériel de bureau, papeterie, livres, etc. Nous ne collectons pas de meubles pour des raisons logistiques. Nous avons également renoncé aux vêtements car les dons étaient bien plus importants que la demande.

### Pourquoi ?

La Direction de la Documentation a proposé cette action aux BU volontaires pour aider les étudiants qui arrivent à l'université, dans un contexte bien connu et bien réel de précarité étudiante. Cette action s'inscrit également dans une volonté de transition écologique en favorisant le réemploi.



© Université de Lorraine, Direction de la Documentation

Cet événement rencontre tous les ans un fort succès auprès de la communauté étudiante. Il est aussi l'occasion de mettre en avant nos services gratuits et l'indispensable outil pour l'égalité des chances que constitue la bibliothèque universitaire.

Cet événement, un peu à la marge de nos activités habituelles, nous a permis de renforcer nos liens vers d'autres services de l'université. La Direction des Relations Internationales et Européennes relaie l'information auprès des étudiants internationaux qui sont un public particulièrement sujet à la précarité. Des binômes d'infirmiers et de travailleurs sociaux du Service de Santé Etudiante tiennent des stands d'information dans les BU à l'occasion des zones de gratuité.

### Quelles sont les grandes étapes pour la mise de ces zones de gratuité ?

- Collecte des dons : l'appel aux dons est lancé à la communauté universitaire en avril-mai. Cet appel a été réduit à l'interne car nous recevions plus de dons que nous ne pouvions en gérer. Nous pouvons compter sur la générosité des personnels et des étudiants qui quittent l'université. Les dons sont apportés à la BU, puis stockés et triés. Les objets donnés sont généralement propres et en bon état.
- Communication auprès des étudiants en septembre : nous utilisons différents moyens pour faire connaître à la communauté étudiante cette action mais les plus efficaces restent le mailing et le bouche-à-oreille.
- Installation des zones de gratuité : cette étape est celle qui sollicite le plus les équipes des bibliothèques puisqu'il faut transformer un espace (salle de lecture, cafétéria, salle ateliers, selon les BU) pour disposer des stands dignes des plus beaux vide-greniers. Nous avons à cœur de mettre en valeur les objets pour qu'ils trouvent preneurs et que les étudiants ne se sentent pas gênés de se servir. Nous proposons également une zone avec du papier bulle, des sacs et des cartons pour emballer leurs trouvailles.
- Démontage des zones de gratuité : cette étape est en général plus rapide car il y a bien moins d'objets. Ceux-ci peuvent être stockés pour l'année suivante ou donnés aux œuvres caritatives.
- Réunion de bilan avec les correspondants des BU participantes pour faire le point sur le déroulement de l'événement dans les différentes bibliothèques et en tirer des apprentissages pour l'année suivante.



# Promouvoir l'égalité hommes-femmes par le désherbage rétrospectif

 Pierre Gandil, Direction de la Vie culturelle, Communauté d'Agglomération et Ville de Châlons-en-Champagne

En prenant mes fonctions à la Bibliothèque municipale de Châlons-en-Champagne en 2016, je me suis trouvé confronté à une masse documentaire appelée « le fonds général » : environ 100 000 documents conservés en magasin, héritage de plus d'un siècle d'enrichissements. Aucune espèce de cohérence dans cet ensemble, des ouvrages reliés ou brochés, anciens ou modernes, fictions ou documentaire, diversité de langue, d'état, d'origine... Bref, un chantier de désherbage classique.

Pour entrer quelque peu dans le détail, mes prédécesseurs avaient déjà traité les grands formats (in-quarto, in-folio) et après échange avec la responsable des magasins, nous avons décidé de nous attaquer aux plus petits formats – in-12 ou inférieurs – gardant les in-octavo pour la bonne bouche.

L'étape essentielle de ce désherbage est le tri. Conformément aux bonnes pratiques en la matière, chaque livre est examiné par deux personnes, en général la responsable des magasins et moi, selon des critères formalisés dans le cadre de notre politique documentaire. Les documents anciens et rares, ceux qui concernent la Champagne ou qui présentent un intérêt particulier au titre de l'histoire du livre sont intégrés au fonds patrimonial. Les livres portant sur la guerre, la musique ou le Grand Est rejoignent des collections spécifiques. Les classiques, les ouvrages de référence et les titres populaires demeurent dans le fonds général après une révision de leur notice qui les rend plus visibles du public – de fait, depuis le début du chantier nous observons une hausse des emprunts de cette collection. Les livres restants sont donnés, vendus ou, en dernier recours, pilonnés.

En début de chantier nous ne pensions pas à utiliser le désherbage comme outil pour aborder les questions d'égalité, de diversité et d'inclusion. Ce tournant s'est en quelque sorte imposé à nous progressivement, en réaction à l'actualité. Je n'évoquerai ici que la question de l'égalité hommes-femmes, qui a occupé la plus grande place dans notre réflexion. Je passe sur les révélations médiatiques liées au mouvement #MeToo. Pour moi, la principale révélation de ces dernières années est la démonstration incontestable de l'invisibilisation historique dont les femmes ont été l'objet.

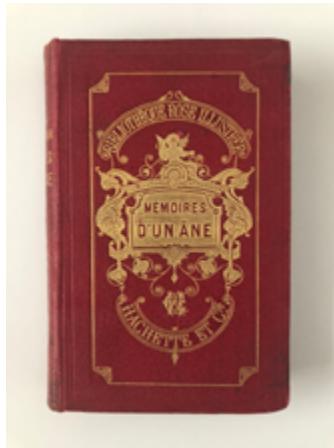
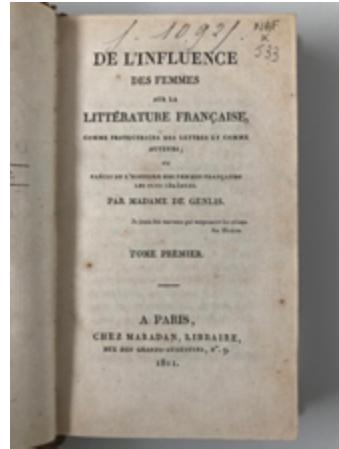
Les collections anciennes de bibliothèques sont déjà un terrible témoin de cette réalité. Mais nos pratiques de bibliothécaires vont naturellement dans le même sens. Dans une opération de désherbage, je suis amené à évaluer si un livre est un classique, une référence à conserver. Pour ce faire, je m'appuie sur la notoriété de l'œuvre et de son auteur. Cette notoriété étant justement moindre pour les auteurs féminins, si je m'en tiens aux outils habituels je vais mécaniquement réduire la part des femmes dans les collections en désherbant. Pour contrebalancer cet effet, j'ai donc accordé plus d'attention aux livres d'auteurs féminins ou consacrés aux femmes ; j'avoue n'avoir pas cherché si des outils de travail pouvant m'aider dans ma démarche existaient : pourtant, le Haut Conseil à l'Égalité signale un *Dictionnaire universel des créatrices* publié aux Éditions des Femmes en 2013 !

Conserver certains auteurs phares allait de soi : quelques éditions originales de Marguerite Duras ont rejoint les collections patrimoniales, ainsi que des éditions anciennes d'œuvres de la Comtesse de Ségr. Conserver l'iconoclaste *Histoire d'O* de Dominique Aury, *alias* Pauline Réage, était également une évidence. Nous avions choisi de garder les œuvres d'Annie Ernaux ; son prix Nobel de littérature en 2022 a permis à certains des ouvrages conservés de trouver emprunteur. Madeleine Riffaud a été célébrée en 2024, peu avant que ses travaux de correspondante de guerre, *Dans les maquis Vietcong et Au Nord-Viet-nam : écrit sous les bombes*, ne se présentent à nous...

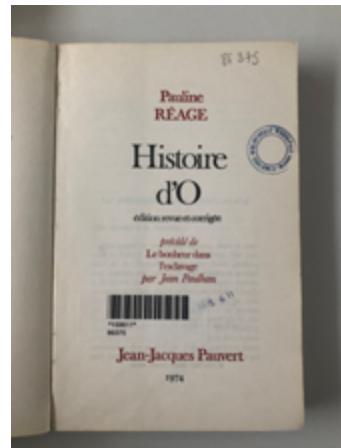
Cause et conséquence de la moindre visibilité des femmes auteurs, nombre d'entre elles publient sous un pseudonyme masculin. En m'arrêtant par hasard sur *Les Vacances de la famille Bryce* de Henri Ardel, retenu par je ne sais quelle bizarrerie de style, j'ai découvert que l'auteur s'appelait en réalité Berthe Abraham.



Mme de Genlis, *De l'influence des femmes sur la littérature française comme protectrices des lettres ou comme auteurs...* Maradan, 1811.



Comtesse de Ségr, *Mémoires d'un âne*, Hachette, 1900. Édition reliée avec le cartonnage d'éditeur caractéristique de la Bibliothèque Rose avant 1930.



Pauline Réage, *Histoire d'O*, éd. revue et corrigée... Pauvert, 1974.

Nous avons particulièrement veillé à conserver les ouvrages féministes – au sens le plus large – de la collection. Parmi les plus anciens et curieux, *De l'influence des femmes sur la littérature française*, publié en 1811. L'autrice, madame de Genlis (1746-1830) est une femme de lettres connue et controversée de son temps, qui a publié de plus de 140 ouvrages, mais que les historiens de la littérature ont superbement ignorée.

Autre curiosité plus récente, *L'almanach des Dames* de 1982, première édition française de *Ladies Almanack* de 1928 de l'autrice américaine Djuna Barnes. Le texte évoque le salon parisien de Nathalie Clifford Barney et ses amours lesbiennes, en pastichant les almanachs et les romans à clé d'Ancien Régime

Dans un tout autre genre, une publication de littérature enfantine m'a sauté aux yeux : *Au mépris du danger : Hélène Boucher, Louise de Bettignies, Anne-Marie Javouhey*, publié en 1962 par la maison d'édition catholique Desclée de Brouwer. Classique dans sa forme et son illustration, l'ouvrage propose aux jeunes chrétiennes de singuliers modèles : une aviatrice, une espionne et une missionnaire – des femmes s'illustrant dans des domaines traditionnellement masculins. Pour l'anecdote, je n'arrive pas à savoir si l'auteur, qui multiplie les pseudonymes ambigus, est une femme ou un homme.

Parmi les textes féministes plus classiques, *Demain les femmes* d'Évelyne Sullerot, 1965 ; *Le caractère des femmes* de Suzanne Simon, 1967 ; *Une femme* de Sibilla Aleramo, 1973 (réédition) ; *Psychanalyse et féminisme* de Juliet Mitchell, 1978. Les deux derniers titres ont été publiés par les Éditions des Femmes citées plus haut.



Une rapide étude statistique sur des tranches de cotes montre l'intérêt de la démarche : sur les collections désherbées la part des livres de sujet ou d'auteur féminin atteint 12%, chiffre qui n'est que légèrement inférieur à la part des livres publiés par des femmes sur la période considérée – les années 1970. Pour les collections non désherbées, antérieures à 1940, la part de ces livres est de 5%. Même en tenant compte de la différence d'époque, il est clair que l'attention portée aux livres féminins dans le désherbage a permis de renforcer leur part dans les collections conservées.



Djuna Barnes, *L'almanach des Dames*, trad. Michèle Causse, Flammarion, 1982. Illustration de l'autrice pastichant une image populaire.



Marguerite Serge, *Au mépris du danger : Hélène Boucher, Louise de Bettignies, Anne-Marie Javouhey*, Desclée de Brouwer, 1962. Illustration représentant l'avion d'Hélène Boucher.



Sibilla Aleramo, *Une femme*, trad. par le collectif des traductrices des Éditions des femmes, 1973.

# Quand les lieux culturels de Nancy s'unissent pour éduquer à l'image et au vivre ensemble

Fatima Lemkharbech et Cindy Hopfner-Garcia,  
Bibliothèques de Nancy

Les Bibliothèques de Nancy participent à un ambitieux parcours d'éducation aux médias et à l'information et à l'égalité filles-garçons, porté par le Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) de la ville de Nancy et inscrit dans son projet stratégique (PCSEES). Une démarche collective qui mobilise élèves, enseignants, partenaires culturels... et se conclut par l'enregistrement d'une émission radio.

## OBJECTIF DU PROJET

À l'heure où la question de l'égalité entre les filles et les garçons reste un enjeu majeur de société, les établissements culturels nancéiens ont choisi d'unir leurs forces pour proposer aux élèves un parcours inédit : intitulé « Éducation aux médias et à l'information/Égalité filles-garçons », ce dispositif s'adresse aux classes de CM1 et CM2. Il en est déjà à sa quatrième édition et continue d'évoluer pour sensibiliser les jeunes générations aux représentations, aux stéréotypes et à la place des femmes dans la société.

Cinq classes découvrent différents lieux culturels : archives municipales, bibliothèques, Muséum-Aquarium, cinéma d'art et d'essai. Le parcours alterne visites guidées, ateliers créatifs et moments de débat, toujours nourris par des ressources variées et des médiateurs spécialisés. Un fil conducteur traverse l'ensemble : apprendre à lire et déchiffrer les images fixes ou animées, mais aussi produire soi-même un contenu médiatique.

Et c'est bien la force de ce projet : associer l'éducation à l'image à une réflexion citoyenne sur la question de l'égalité, de la discrimination et du vivre ensemble.





## UN PARCOURS EN PLUSIEURS ÉTAPES, RICHE ET VIVANT

Chaque établissement apporte sa propre perspective. Aux Archives municipales, les élèves plongent dans les années 1920 pour découvrir la place du sport féminin et comprendre les obstacles rencontrés par les femmes dans leur quête de reconnaissance sportive.

Au Muséum-Aquarium, c'est la science qui sert de point d'entrée : observer le corps humain, distinguer ce qui relève du biologique et ce qui appartient aux constructions sociales. Une manière d'apprendre que la différence ne rime pas avec inégalité.

Mais ce parcours ne serait pas complet sans la contribution décisive des bibliothèques, véritables pivots de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté.

Les Bibliothèques de Nancy proposent deux approches complémentaires, l'une orientée lecture publique et l'autre patrimoniale, qui reflètent la diversité de leurs collections.

## APPROCHE LECTURE PUBLIQUE : QUAND LA BD S'ÉMANCIE, REGARDS D'ÉLÈVES SUR LES HÉROÏNES

À la médiathèque Manufacture, les élèves ont été invités à plonger dans l'univers des héroïnes de bande dessinée et à questionner la manière dont les femmes y sont représentées.

L'atelier débute par un retour sur les personnages emblématiques du patrimoine BD : Bécassine, naïve et gentille, la Schtroumpfette cantonnée au rôle de « seule fille du village », ou encore Bonnemine et Falbala, figures caricaturales de la mégère ou de la femme fatale. Autant d'exemples révélateurs des stéréotypes véhiculés dans les récits d'hier.



En parallèle, les élèves ont découvert des héroïnes plus modernes et affirmées, comme Yoko Tsuno ingénierie et sportive, Mafalda, petite fille impertinente et engagée, ou encore Marion Duval, Mortelle Adèle et Akissi, des personnages au caractère bien trempé, qui ouvrent de nouvelles perspectives d'identification pour les jeunes lecteurs et lectrices.

Au fil des échanges, la réflexion a pris forme : comment les représentations féminines évoluent-elles ? Pourquoi est-il important de montrer des personnages diversifiés et inspirants ? L'atelier, riche en débats et en prises de parole, a permis aux enfants de prendre conscience des clichés persistants, mais aussi de progrès réalisés dans le neuvième art.

Une manière ludique et critique de rappeler que la bande dessinée, miroir de son époque, peut aussi devenir un formidable outil pour faire avancer l'égalité.

### APPROCHE PATRIMONIALE : REPRÉSENTER LES GENRES DANS LA PUBLICITÉ

À la Bibliothèque Stanislas, nous avons donc choisi d'explorer le sujet des inégalités de genre à travers un média audiovisuel parlant pour les enfants : la publicité.

En effet, par l'exploitation de cette ressource, nous pouvons leur apprendre à lire une image, à saisir l'intention cachée dans un message publicitaire, et à regarder les images avec un œil critique.

Pour cela, nous avons sélectionné dans les archives de l'INA<sup>4</sup> des publicités particulièrement sexistes concernant des jouets, des voitures, des outils ou encore de la lessive, datant des années 1970 à 90.

Après avoir échangé avec les enfants pour définir ensemble la notion de stéréotype et plus précisément de stéréotype de genre, nous visionnons la publicité, et, en nous appuyant sur une grille de lecture, nous la décodons ensemble.

Quelles couleurs sont utilisées ? et pourquoi ? quelle musique ? quel est le slogan, l'argument de vente ? En quoi cette publicité véhicule-t-elle un stéréotype ? Et surtout, comment aurait-on pu la rendre moins stéréotypée ? Telles sont les questions posées aux enfants.

Le visionnage provoque toujours de vives réactions. Ce moment de débat est capital dans le déroulé de l'accueil, car il permet à chacun de s'exprimer, et chaque enfant peut entendre la perception des autres. Et ils peuvent aisément comparer avec les publicités d'aujourd'hui, qu'ils connaissent tous très bien.

La deuxième partie de l'accueil propose aux enfants un atelier au cours duquel ils vont à leur tour réaliser une publicité sur affiche, avec des visuels issus de nos collections patrimoniales.

Lors de ce travail en petits groupes mixtes, il s'agit de trouver un nom de marque, un slogan, et de proposer un scénario qui échappe aux stéréotypes de genre. Les enfants se prêtent volontiers à cet exercice ludique. L'enjeu est avant tout de s'assurer que chacun trouve sa place dans le groupe, et parvient à exprimer son point de vue, à un âge où les mélanges entre filles et garçons sont compliqués.

La séance se termine par une restitution de chaque groupe devant la classe.

<sup>4</sup> Les Bibliothèques de Nancy proposent, à la Bibliothèque Stanislas, un accès gratuit aux ressources de l'Institut National de l'Audiovisuel.

## PÉDAGOGIE DU DÉBAT ET DE L'ESPRIT CRITIQUE

L'originalité du parcours réside aussi dans son volet écriture et journalisme. Tout au long de l'année, une animatrice de Radio Fajet accompagne les classes pour préparer, rédiger et enregistrer des chroniques et reportages. Les élèves s'exercent à la prise de notes, à l'interview, à l'écriture radiophonique et à la prise de parole.

Chaque groupe choisit l'un des lieux visités comme sujet d'enquête. Les productions finales, mises en commun, composeront une émission de radio enregistrée en mai dans le grand salon de l'Hôtel de Ville de Nancy, puis diffusée sur les ondes de Fajet. Une restitution publique qui valorise la parole des enfants et leur donne une vraie visibilité.

Ce travail journalistique en écho aux visites permet de renforcer l'esprit critique : apprendre à regarder, à analyser, puis à restituer avec ses propres mots. Là encore, les bibliothèques jouent un rôle de modèle : elles montrent qu'il est possible de croiser mémoire et actualité, documents d'archives et créations contemporaines, pour nourrir la réflexion des jeunes.

Le parcours s'appuie aussi sur la formation des enseignants, proposée par le Réseau Canopé. Ceux-ci découvrent outils et méthodes pour aborder les notions de stéréotypes, préjugés et discriminations en classe. Débats mouvants, données factuelles, exemples vécus : autant de pistes concrètes pour nourrir la discussion avec les élèves.

Car ce projet n'est pas une parenthèse mais un processus d'apprentissage durable, destiné à se prolonger dans les pratiques pédagogiques et dans la vie quotidienne des enfants.

En tant que bibliothécaires, nous ne sommes pas forcément armés pour répondre à toutes les questions et problématiques abordés. Nous avons donc tiré bénéfice de cette formation au même titre que les enseignants.

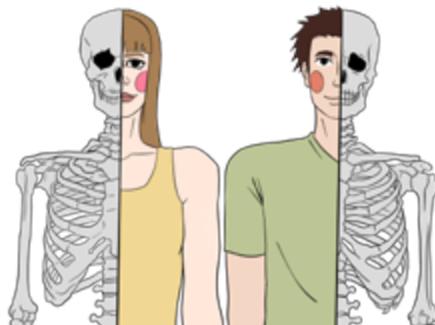
## LES BIBLIOTHÈQUES, ACTRICES CLÉS DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'ESPRIT CRITIQUE

Aux côtés des archives et musées, les bibliothèques apparaissent comme les sentinelles de ce parcours.

Elles rappellent que l'accès à la connaissance et aux récits est une condition essentielle de l'égalité. Elles démontrent aussi leur capacité à dialoguer avec les plus jeunes, en proposant des ateliers concrets, créatifs et accessibles.

Dans un monde saturé d'images et d'informations, les bibliothèques constituent des lieux de décodage et de reconstruction, où l'on apprend à prendre du recul. Loin de se cantonner à la conservation des savoirs, elles en deviennent les médiatrices vivantes, capables de relier mémoire, critique et imagination.

Ce parcours « Égalité filles-garçons » en est une belle illustration : à travers l'analyse des publicités, la découverte des bandes dessinée ou le jeu, les Bibliothèques de Nancy montrent qu'elles sont des actrices de premier plan pour construire une société plus juste et plus éclairée.



# Luttons contre les stéréotypes de genre

 Axelle Lopez, Médiathèque départementale de l'Aube

L'espace ressource est un show room, une sorte de table thématique à grande échelle. Cet espace permet de partager des sélections de ressources, de pistes de médiations et d'animations autour d'un thème. Nous travaillons en groupe sur la base du volontariat. L'objectif est double : inspirer notre réseau et monter en compétence pour l'équipe.

Suite à un vote collectif, la problématique des stéréotypes de genre est apparue comme une évidence. Nous avons voulu mettre en lumière tous les questionnements qui animent la société aujourd'hui. Comme il s'agit d'un sujet très vaste, nous avons choisi 4 axes de réflexion : le féminisme et les droits des femmes, l'identité de genre, les femmes célèbres et le corps des femmes. Pour illustrer ce dernier axe, nous avons eu la chance de pouvoir installer l'exposition « Les balnéaires » de Régis Lejonc prêtée par l'association Lecture & Loisirs. S'est ajoutée une sélection spéciale d'albums jeunesse pour aborder la question avec les plus jeunes. Ensuite nous avons réuni livres, DVD, jeux en sélections proposées à la fois sur notre site et dans notre espace ressource. Nous avons également accroché des affiches d'événements liés à cette thématique notamment à l'occasion

de la journée des droits des femmes le 8 mars ou encore le Pop Women Festival. Nous avons aussi l'habitude d'organiser un atelier (inscrit à notre programme de formation) pour que les bibliothécaires vivent une expérience de médiation ; cette fois, c'est un atelier d'écriture qui a été proposé.

Aborder ce sujet au sein de l'équipe a permis d'orienter en partie nos acquisitions, a donné lieu à des échanges entre collègues ou avec le réseau et de découvrir des auteurs, illustrateurs, instagrammeurs... Le plus difficile a été de s'accorder sur les interprétations de chacun, en restant attrayant mais sans être moralisateur non plus. Le but étant vraiment de sensibiliser l'équipe et le réseau mais surtout d'ouvrir le chemin vers la réflexion en apportant des outils.



## UN ATELIER D'ÉCRITURE À L'OCCASION DU PRINTEMPS DES POÈTES SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

C'est le poète et slameur aubois, Adiel, champion de France 2020, qui a animé cette séance.  
Les mots ont parlé, les productions ont été percutantes !

### Consigne 1 : mots imposés : Soleil / violence / rugissement / hystérie / droit des femmes / écrire

« Aujourd'hui le soleil se voile...

Le droit des femmes a encore été bafoué

Devant le rugissement de ta violence.

Et c'est moi qu'on dit hystérique ?

Tu crois m'anéantir

Mais il me reste un pouvoir :

Ecrire »

### Consigne 2 : les StéréoTypes : « Une femme doit s'épiler » / « Un garçon ne pleure pas »

#### « Tu es une femme, épile toi !

Pourquoi faire ? Je ne veux pas !

C'est sale, regarde-toi !

Laisse-moi tranquille, c'est mon choix !

Aujourd'hui, je me sens moi.

Loin du son de ta voix.

Fière et libre de ressembler à un panda ! »

#### « Un garçon ne pleure pas

tel était le leitmotiv du papa et aussi du grand papa

même lorsqu'on le bat il ne pleure pas contrairement aux filles

que l'on nomme les pleureuses ainsi que leurs mères malheureuses

rejetant l'impératif : « ne pleure pas ».

« Un homme ça ne pleure pas et une femme ça ne fume pas...

s'il a peur, un homme pleure »

### Consigne 3 : « Mots-valises » ou fusion de 2 mots

Hysterisotto : oui rater son risotto peut rendre hystérique

Barbie : à quand la première barbie avec une barbe

Rebelle : être belle différemment

Taboudeuse : bouder face au tabou

Emasculiniste : masculiniste empêché

## Expression libre

### « Violence

Oui je reviens sur ce mot  
VIOLENCE  
Ce n'est pas que je ne vois qu'elle  
LA VIOLENCE  
Mais elle me rattrape où que j'aille

Elle transpire de ma télé  
Elle transpire de mon téléphone  
Elle transpire des Hommes  
Elle s'insinue dans ma maison  
Elle s'insinue dans mon corps  
Elle s'insinue dans ma tête  
Chaque jour j'entends  
- Violences faites aux femmes  
- Enfants abusés  
- Maltraitance animale  
- Violence face aux différences  
Le sang transpire de notre société  
MALADE  
Je suis un point d'interrogation au regard hébété  
Car chaque jour je me demande pourquoi  
TANT DE VIOLENCE. »



## Liens vers article et post Facebook

[https://mediatheque.aube.fr/index/index/id\\_profil/59](https://mediatheque.aube.fr/index/index/id_profil/59)

<https://www.facebook.com/profile/100078468237586/search/?q=stereotypes%20de%20genre>

# Donner la parole aux usagers et usagères pour repenser l'accessibilité de sa bibliothèque

 Élodie Combet, Marie Martinenghi et Karine Reino Bernard, Direction de la Documentation, Université de Lorraine<sup>5</sup>

## QUELLE EST L'ORIGINE DU PROJET ?

Le projet d'étude de l'accessibilité de la Bibliothèque Universitaire de Lettres, Sciences Humaines et Sociales est né d'un constat que nous avons fait en tant que référentes Égalité Diversité Inclusion et responsable des services au public. En effet, par nos observations et les retours que nous ont faits nos collègues, nous avons constaté des limites possibles à l'accessibilité de notre structure. Cela nous a convaincues de dresser un état des lieux précis de ses points faibles mais aussi de ses points forts.

L'objectif de notre projet était pour nous à la fois de repérer des manquements – afin de réfléchir à des solutions pour y remédier – et d'identifier nos bonnes pratiques afin de les pérenniser. Nous sommes bien entendu conscientes que nous atteindrons difficilement l'accessibilité parfaite, mais nous la visons.

## EN QUOI CONSISTE NOTRE PROJET ?

La première phase de notre projet a consisté en une analyse de l'existant. Pour cela, il nous a paru indispensable d'interroger les premiers concernés : les usagers et usagères. Nous avons donc mis en place un questionnaire afin de recueillir leur avis sur leur perception de la bibliothèque. Cette enquête – qui a fait l'objet de 454 réponses exploitables et 172 réponses partielles – était destinée à tous les usagers en situation de handicap ou non, quelle que soit leur fréquentation effective du lieu. Les étudiants, étudiantes et personnels du campus ne fréquentant pas ou plus notre bibliothèque pouvaient répondre au questionnaire s'ils le désiraient afin de nous faire connaître les raisons de leur non-fréquentation du lieu.

Pour nous garantir un maximum de participation, nous avons diversifié les moyens de communication : affiches dans divers espaces universitaires, distributions de flyers, visuels pour les écrans et le web et enfin un mailing à toute la communauté du campus. Nous avons également bénéficié du relai de l'information dans la Newsletter du campus et de la diffusion de l'information par nos différents contacts.

<sup>5</sup> Élodie Combet est responsable des services au public et formatrice à la BU Lettres et SHS de Nancy. Marie Martinenghi est référente Égalité-Diversité-Inclusion à la BU Lettres et SHS de Nancy. Elle est également formatrice et référente appui à la recherche. Karine Reino-Bernard est référente Égalité-Diversité-Inclusion et correspondante communication à la BU Lettres et SHS de Nancy. Elles sont toutes les trois membres du groupe de travail sur l'accessibilité de la BU Lettres et SHS de Nancy.

Autres membres du groupe de travail : Marianne Bégin en sa qualité de responsable de la mission Égalité-Diversité-Inclusion des Bibliothèques Universitaires de l'Université de Lorraine, Isabelle Jouneau référente Handicap de la mission Égalité-Diversité-Inclusion des Bibliothèques Universitaires de l'Université de Lorraine, Cécile Quilliard-de Cocco, responsable de la mission Observatoire des usages dans les Bibliothèques Universitaire de l'Université de Lorraine, Pascal Quidacioli, responsable de la mission Aide au pilotage de la Direction de la Documentation et Jean-Luc Lobet, responsable de la Bibliothèque Universitaire de Lettres, Sciences Humaines et Sociales. Tous les membres du groupe de travail font partie de la Direction de la Documentation de l'Université de Lorraine.

L'ouverture d'un questionnaire traitant d'accessibilité à des personnes qui ne sont pas en situation de handicap est un choix qui peut surprendre. D'une part, nous avons pensé que des remarques pertinentes pouvaient émaner de personnes qui ne sont pas directement concernées par le handicap mais peuvent avoir été témoins de difficultés rencontrées par d'autres ou qui peuvent être sensibilisées à la question du fait d'un proche concerné par exemple. D'autre part, il nous a paru important de connaître les besoins de l'ensemble du public afin qu'au moment de proposer des solutions, nous n'allions pas non plus à l'encontre des besoins des usagers et usagères sans handicap.

Dans nos observations liminaires, certaines mauvaises pratiques étaient dues non à des défauts d'accessibilité du lieu mais à des besoins contradictoires. Par exemple, le manque de prises de courant ou leur positionnement non optimal conduisent régulièrement nos usagers et usagères à tendre des câbles dans des lieux de passage ou à déplacer le mobilier — empêchant ainsi l'accès à certains rayonnages ou entravant les déplacements notamment de personnes à mobilité réduite. Un espace, qui

pouvait être accessible de prime abord, perd de fait une partie de son accessibilité en raison d'une incompatibilité des besoins des uns et des autres. Aujourd'hui les prises sont un service important pour une bibliothèque et particulièrement prisé — les résultats de notre enquête toujours en cours d'analyse vont dans ce sens. Repenser l'agencement du lieu pour assurer son accessibilité serait donc vain si nous oublions de prendre en compte les besoins de toutes et tous. Nous souhaitions donc connaître notre public le plus largement possible afin de réfléchir à des solutions qui facilitent l'usage du lieu par les personnes en situation de handicap sans entrer en conflit avec les exigences du reste du public.

Une des questions de notre enquête portait sur le handicap de la personne répondant. S'il est délicat de poser cette question en raison de son caractère personnel, elle nous a paru indispensable afin de pouvoir isoler les résultats des premiers concernés et premières concernées. Pour nous, les plus susceptibles de juger de l'accessibilité d'un lieu sont celles et ceux qui peuvent rencontrer des problèmes d'accessibilité. D'emblée, nous ne voulions pas présager des besoins des personnes en situation de handicap : il nous importait de laisser la parole à celles et ceux qui vivent le handicap au quotidien.



Entrée de la Bibliothèque Universitaire de Lettres, Sciences Humaines et Sociales de Nancy

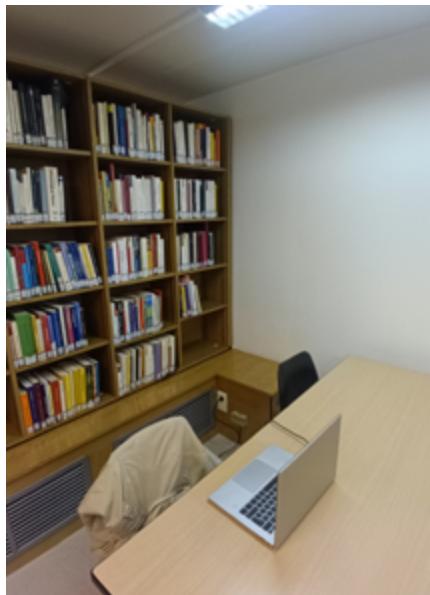


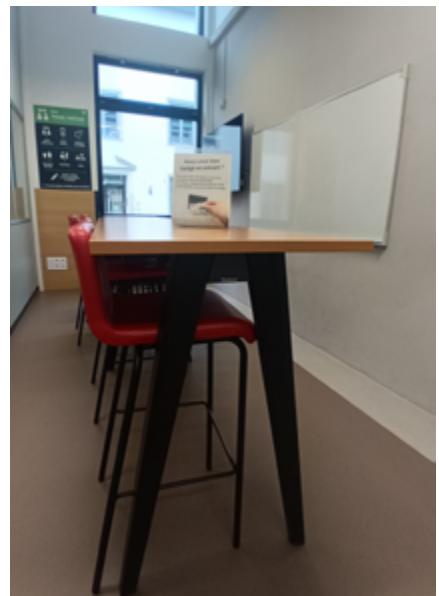
Table rapprochée d'une prise rendant inaccessibles les collections en arrière-plan

Pour obtenir des témoignages plus complets et précis, l'enquête a été suivie d'entretiens individuels. Adressée cette fois uniquement au public en situation de handicap, cette partie de notre étude était constituée d'un parcours au sein de la bibliothèque et d'un questionnaire. Le parcours visait à observer le participant ou la participante mener certaines actions dans la bibliothèque – chercher un ouvrage à partir de sa cote ou photocopier un document par exemple – pour identifier les difficultés rencontrées – obstacles sur son passage, difficultés à repérer ou comprendre la signalétique ou autre. Ce n'était évidemment pas la personne qui était évaluée mais notre structure, tout souci devant nous permettre de réfléchir à la façon d'y remédier au mieux. Les participants et participantes étaient ensuite reçus en entretien individuel avec une trame de questions afin d'obtenir un témoignage de leur expérience personnelle dans notre bibliothèque. Pour nous, cet échange était l'occasion d'appréhender les écueils rencontrés par des personnes en situation de handicap et de voir avec elles comment répondre à leurs besoins spécifiques.

Nous avons obtenu 10 participations pour cette partie de notre étude émanant de personnes aux handicaps variés. Nous aurions idéalement souhaité en obtenir davantage mais les témoignages obtenus nous ont permis de récolter des données très riches qu'il nous reste désormais à exploiter au mieux.



Fil tendu dans une allée constituant un obstacle dangereux



Un des box de la bibliothèque inaccessible aux personnes à mobilité réduite en raison de son aménagement et de son mobilier

Le recrutement de personnes pour la deuxième partie de l'étude n'a pas été évident malgré une communication identique à l'enquête et le fait d'avoir recontacté les répondants et répondantes qui nous avaient laissé un contact dans l'enquête. En l'absence d'une liste de diffusion des étudiants et étudiantes en situation de handicap, nous avons dû demander aux référentes handicap de transmettre l'information individuellement aux personnes dont elles assurent le suivi.

La sursollicitation des personnes en situation de handicap à l'université pour témoigner dans de nombreux projets et travaux traitant de la question du handicap a pu réduire le nombre de réponses obtenues. Fortes de cette information, nous sommes d'autant plus reconnaissantes aux personnes pour le temps qu'elles nous ont consacré.

Un autre facteur peut également expliquer la difficulté pour obtenir des volontaires à notre étude : l'interprétation faite du terme handicap. Plusieurs personnes qui nous ont contactées, se sont inquiétées du fait qu'elles avaient un handicap invisible. Elles étaient intéressées mais se sentaient illégitimes, semblant considérer que leur handicap n'en était pas totalement un ou n'était pas concerné par l'accessibilité. Pour nous, il était évident que les handicaps invisibles faisaient partie de notre étude et nous avions précisé dans notre appel à volontaires que nous nous intéressions à tous les handicaps. Il semble que la notion d'accessibilité ait pu porter à confusion. En effet l'accessibilité ne se résumait pas pour nous à la circulation physique dans le lieu, mais nous souhaitions identifier tous les freins qui pouvaient empêcher l'usage de notre bibliothèque par le public en raison d'un handicap. Certains ou certaines ont donc pu ne pas oser nous poser la question et déduire à tort qu'elles n'entraient pas dans le champ de notre étude.

## ET MAINTENANT, QUELLES SONT LES SUITES DU PROJET ?

L'ensemble des données ont été recueillies entre le 10 janvier et le 2 avril 2025. Nous devons désormais les analyser et établir un rapport — toujours en cours de rédaction à l'heure où nous écrivons cet article. Ce rapport détaillera les résultats obtenus grâce à notre étude et formulera des préconisations à court, moyen et long terme afin d'améliorer l'accessibilité de la bibliothèque. Nous réfléchirons ensuite avec l'équipe de la bibliothèque aux moyens à mettre en place concrètement. Pour les moyens les plus coûteux et complexes, nous espérons pouvoir nous appuyer sur notre étude documentée la plus rigoureuse possible et sur son rapport pour effectuer des demandes de financements.

Pour compléter l'étude, nous travaillons à deux projets. L'un est en relation avec un groupe d'étudiants de troisième année de l'école d'ergothérapie de Nancy qui effectuera sur l'année 2025 2026 un projet tutoré sur la BU Lettres et SHS de Nancy avec pour objectif d'utiliser les connaissances reçues lors de leurs études afin de dresser un état des lieux de l'accessibilité de la bibliothèque et de proposer des aménagements possibles. L'autre est une mission de stage pour un étudiant de troisième année de BUT métiers du livre et du patrimoine. Il devra analyser la façon dont le public s'approprie l'espace, ce que cela révèle de ses besoins et comment y répondre. Mises en parallèle avec nos résultats, ces réflexions émanant de futurs professionnels spécialistes du handicap ou des bibliothèques nous offriront d'autres perspectives et approches complémentaires aux nôtres.

Toute notre étude et sa méthodologie ont fait l'objet d'une documentation étape par étape et l'ensemble des supports, comme des données, seront conservés. Si les données elles-mêmes du fait de leur caractère sensible resteront fermées – elles ont toutefois fait l'objet d'un plan de gestion des données –, la méthodologie et les supports seront diffusés pour permettre une réutilisation future. Elle pourra éventuellement permettre une étude comparative dans quelques années pour évaluer l'évolution de la situation et des besoins ainsi que les effets obtenus par les aménagements. Elle pourra aussi, nous l'espérons, inspirer d'autres structures à travailler à leur tour sur la question de leur accessibilité et contribuer à construire ensemble un monde toujours plus inclusif.

# Un espace ados à la médiathèque Jean Morette : inclusif, participatif et vivant

 Lise Kempf Le Stanc, Médiathèque Jean Morette, Amnéville

## UN ESPACE DÉDIÉ

En 2024, le constat est clair : la médiathèque Jean Morette propose déjà des collections pour les adolescents et de nombreuses animations (club manga, cours de théâtre, etc.), mais pas de véritable espace pour que les jeunes puissent se retrouver. La suite s'impose d'elle-même : il est temps de créer un lieu de rencontres, d'échanges et de vie, et pas seulement un coin où ranger des livres.

On se réunit, on cogite... et on se demande : qu'aiment les adolescents en 2024 ? Jeux vidéo, lumières LED ? Force est de constater que nous n'avons plus quinze ans ! Pour que les jeunes fréquentent les lieux culturels, il faut que ces derniers correspondent à leurs usages et à leurs habitudes.

## LES CMJ À LA RESCOUSSE !

Pour concevoir cet espace, nous avons travaillé activement avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et les élèves de 6e du collège La Source d'Amnéville. Dès le départ, nous les avons interrogés sur leurs envies et besoins... et surprise : peu de jeux vidéo (un peu quand même), mais surtout une envie de cocooning et de convivialité, un espace où l'on peut se détendre, se poser et être ensemble, avec des poufs et des plaids.

## L'INCLUSIVITÉ AU CŒUR DU PROJET

Une autre demande forte des adolescents a très vite émergé : faire de l'espace un lieu inclusif, où chacun peut trouver sa place et ses lectures. C'est dans cet esprit que l'idée d'un fonds dyslexie a pris forme. L'objectif était clair : permettre à tous les jeunes, quel que soit leur rapport à la lecture, de trouver des livres adaptés à leurs besoins et à leurs envies, sans stigmatisation. Pendant six mois, bibliothécaires et membres du CMJ ont travaillé main dans la main sur l'aménagement, le choix du mobilier et la sélection des collections. Les adolescents ont non seulement choisi des poufs, des plaids et des coins cocooning pour rendre l'espace confortable et convivial, mais ils se sont aussi rendus en librairie pour sélectionner les livres et BD qui componeraient les différents fonds, dont le fonds dyslexie. Chaque choix a été fait avec beaucoup de sens, pour que l'espace ados reflète leurs goûts, leurs besoins et leurs valeurs. Le résultat ? Un lieu pensé par et pour les adolescents, où la lecture devient accessible à tous et où chacun peut se sentir à l'aise.



Les ados testent les nouveaux poufs



Les adolescents calculent le coût des futurs meubles

## RENCONTRE AVEC EWEN BLAIN

Une fois l'espace créé, nous avons souhaité que les adolescents puissent rencontrer des auteurs et illustrateurs. L'occasion s'est présentée lors du festival « Lire en famille ». Nous avons naturellement choisi Ewen Blain, illustrateur et auteur de BD ayant notamment travaillé sur *Le Club des Dys*, afin de donner un véritable sens au projet et de prolonger l'esprit inclusif du fonds dyslexie. Sa venue a permis aux jeunes de découvrir l'envers du décor et de poser toutes leurs questions sur les spécificités des collections dédiées aux enfants dyslexiques, renforçant ainsi le lien entre l'espace ados et son objectif d'accessibilité pour tous.

## QUAND NOS LECTEURS DEVIENNENT MÉDIATEURS

Pour continuer à faire vivre ce fonds et poursuivre notre engagement en faveur de l'inclusion, nous avons été confrontés à un défi : comment parler de dyslexie quand nous ne sommes pas directement concernés ? La réponse est venue de nos lecteurs. Noémie, lectrice adulte et membre actif de notre club de lecture, avait spontanément présenté lors d'une séance différents outils qu'elle utilise pour lire en tant que personne dyslexique. Son expérience a permis de donner du sens à notre démarche et de transmettre aux adolescents des connaissances et pratiques concrètes. Devant l'enthousiasme et la curiosité des participants, nous l'avons invitée à partager son parcours lors de la journée du 10/10. Ce fut un moment riche et émouvant : plusieurs jeunes présents étaient eux-mêmes dyslexiques et ont pu échanger sur leur quotidien et leurs expériences, tout en sensibilisant leurs camarades. Grâce à ce témoignage, notre projet a trouvé sa légitimité et a permis aux adolescents de s'approprier pleinement l'espace et ses ressources.

## ET LA SUITE ?

Aujourd'hui, la médiathèque propose un fonds dédié aux enfants et aux adolescents, pensé pour être inclusif et accessible à tous. Mais ce n'est qu'un début ! Nous prévoyons de développer prochainement un fonds pour les adultes et de continuer à enrichir les collections existantes. Notre ambition est claire : faire vivre ces espaces, inviter nos lecteurs à s'approprier les collections, et poursuivre notre engagement pour une lecture ouverte à tous. Nous souhaitons également nous former, échanger avec des experts et rester à l'écoute des besoins des publics afin que chaque visite à la médiathèque soit une expérience riche, stimulante et adaptée à chacun.



Affiche du festival réalisée par Ewen Blain

# INFORMATIONS MÉDIAL

CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION AUX CARRIÈRES  
DES BIBLIOTHÈQUES POUR LE GRAND EST

IUT NANCY-CHARLEMAGNE

2 ter, Boulevard Charlemagne - 54000 NANCY

[WWW.MEDIAL.UNIV-LORRAINE.FR](http://WWW.MEDIAL.UNIV-LORRAINE.FR)

## Direction

**Fabien LAFONT**

[fabien.lafont@univ-lorraine.fr](mailto:fabien.lafont@univ-lorraine.fr)

Tél. : 03.72.74.04.16 / 06.62.15.10.90

## Préparations aux concours, diplôme d'université

**Laure GOUNEAUD**

[laure.gouneaud@univ-lorraine.fr](mailto:laure.gouneaud@univ-lorraine.fr)

Tél. : 03.72.74.04.19 / 06.77.02.31.69

## Inscriptions et renseignements sur les formations

**Étienne MULLER**

[etienne.muller@univ-lorraine.fr](mailto:etienne.muller@univ-lorraine.fr)

Tél. : 03.72.74.04.18

## Gestion administrative et financière

**Asya BABAYIGIT**

[asya.babayigit@univ-lorraine.fr](mailto:asya.babayigit@univ-lorraine.fr)

Tél. : 03.72.74.04.17

Directeur de la publication : Fabien Lafont

Édité par Médial – centre régional de formation aux carrières des bibliothèques pour le Grand Est

Imprimé en janvier 2026 à l'université de Lorraine

ISSN 3036-2083

Dépôt légal 2026



DANS NOTRE  
FRUIT  
DE LA PASSION



**MÉDIAL**

CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION  
AUX CARRIÈRES DES BIBLIOTHÈQUES POUR LE GRAND EST

**IUT NANCY-CHARLEMAGNE**

**2 ter, Boulevard Charlemagne - 54000 NANCY**

**[WWW.MEDIAL.UNIV-LORRAINE.FR](http://WWW.MEDIAL.UNIV-LORRAINE.FR)**